

Financement PB - Périmètres prioritaires - secteur renforcé

PB	Plafond de travaux maximum HT	Aides ANAH	Aides Comcom Berg et Coiron	Aides Villeneuve de Berg (secteur renforcé)	Aides St Jean le Centenier (secteur renforcé)	Niveau de performance énergétique exigé après réhabilitation	Primes complémentaires
		loyer conventionné social					
Travaux lourds (TL)	1 000 €HT / m ² dans la limite de 80 000 € par logt	35%	non	15 % (plafonné à 8 500€)	15 % (plafonné à 5 000€)	Etiquette D	Prime " Habiter Mieux Sérénité" (1 500€) et Prime "sortie de passoire thermique" (2 000€)
Réhabilitation d'un logt dégradé (MD)	750 €HT / m ² dans la limite de 60 000 € par logt	25%	non	non	non	Etiquette D	
Sécurité et Salubrité de l'habitat		35%	non	non	non	Etiquette D	
Amélioration de la performance énergétique		25%	non	non	non	Etiquette D	
Travaux suite à une procédure RSD ou contrôle de décence		non	non	non	non	pas d'exigence	
Autonomie de la personne	750 €HT / m ² dans la limite de 60 000 € par logt	35%	non	non	non	pas d'exigence	
Façade (sous conditions)	5 000 €	25%	non	25%	non	Etiquette E	

Financement PB - Périmètre communautaire

PB	Plafond de travaux maximum HT	Aides ANAH	Aides Comcom Berg et Coiron	Niveau de performance énergétique exigé après réhabilitation	Primes complémentaires
		loyer conventionné social			
Travaux lourds (TL)	1 000 €HT / m ² dans la limite de 80 000 € par logt	30%	non	Etiquette D	Prime " Habiter Mieux Sérénité" (1 500€) et Prime "sortie de passoire thermique" (2 000€)
Réhabilitation d'un logt dégradé (MD)	750 €HT / m ² dans la limite de 60 000 € par logt	25%	non	Etiquette D	
Sécurité et Salubrité de l'habitat		25%	non	Etiquette D	
Amélioration de la performance énergétique		25%	non	Etiquette D	
Travaux suite à une procédure RSD ou contrôle de décence		non	pas d'exigence		
Autonomie de la personne		750 €HT / m ² dans la limite de 60 000 € par logt	25%	non	pas d'exigence
Façade (sous conditions)		non	non	non	non